

Décision

Générale

colonial

Décision n° 320-252-1917 Mouvement.

n° 320-252-1917

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

4 octobre 1917

Numéro JO

n° 252 du 30/10/1917

Date du numéro

30 octobre 1917

TEXTE INTÉGRAL

et pour compte du 1er du dit : 1°.- Le caporal infirmier Ali Said détaché à la police sanitaire a été licencié de son emploi pour raison de santé ; une somme de 90 francs représentant deux mois de solde lui a été allouée. 2°.- L'infirmier de deuxième classe Moussa Ibrahim, en service à l'hôpital a été licencié de son emploi pour inaptitude professionnelle. 3°.— Le nommé Ibrahim Mohamed a été nommé infirmier de deuxième classe, à la solde mensuelle de 30 francs et détache a la police sanitaire en remplacement du caporal Ali Said licencié. Le nommé Eli Mohamed a été nommé infirmier de deuxième classe à la solde mensuelle de 30 francs en remplacement de Moussa-Ibrahim licencié. la nommé kamil Heumed a été engagé à l'hôpital comme infirmier auxiliaire à titre temporaire et à solde journalière de 1 franc.